



Association d'Attelage de Champagne

3, rue de Bellevue 51480 Boursault
Tél./Fax : 03 26 60 17 59 – Portable : 06 71 94 43 42

ADHESION 2010 : 35 Euros par famille, si réception Meneur Infos par email

45 euros par famille si réception Meneur Info papier.

LICENCE : Pour pratiquer l'attelage en compétition la licence club est obligatoire pour le meneur et le groom. La seule différence avec la licence pratiquant étant l'obtention d'un certificat médical, il est fortement conseillé de prendre une licence club.

- licence pratiquant (pas de certificat médical).

Moins de 18 ans : 25 €

Plus de 18 ans : 36 €

- RCPE (Responsabilité Civile propriétaire d'équidé) : 27 € pour le 1^{er} cheval, ensuite 18 € pour le cheval supplémentaire. Mettre le nom du cheval et le n° de SIRE.

Pour obtenir les licences suivantes, un certificat médical datant de moins de 4 mois attestant que vous ne présentez pas de contre-indication à la pratique de l'attelage en compétition est obligatoire Pour les concours « amateur » ou « pro » le meneur doit avoir une licence amateur ou pro mais le groom peut, lui, n'avoir qu'une licence club.

- Licence club : Moins de 18 ans : 25 € (Autorisation parentale à joindre avec le certificat médical).

Plus de 18 ans : 36 €

- Licence amateur : 70 € + 36 € licence pratiquant (soit 106 € au total)

- Licence pro : 320 € + 36 € licence pratiquant (soit 356 € au total)

Pour une adhésion et/ou une licence, envoyez le bulletin à notre trésorier :

LIEBART Thierry - 3 rue de Bellevue - 51480 Boursault – Tél. : 03.26.51.79.23

Nom :

Prénom :

Adresse complète:

N° de tel :

N° de fax :

Adresse mail :

Date de naissance :

adhésion : X = euros

Licence pratiquant X = euros

Licence club X = euros

Licence amateur X = euros

Licence pro X = euros

Chèque à l'ordre de « Association d'Attelage de Champagne »